

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin février 2018

	janvier 2018	février 2018 *	Cumul de janvier à février		année 2017
			2018 *	2017	
Dossiers déposés	13 819	14 871	28 690	31 743	181 123
Décision de recevabilité par les commissions	6 548	15 761	22 309	29 321	178 013
- Dossiers recevables	6 112	14 931	21 043	27 030	164 572
- Dossiers irrecevables (A)	436	830	1 266	2 291	13 441
Mesures de rétablissement personnel (B)	139	15 104	15 243	11 536	65 813
- Mesures imposées suite RP sans LJ	11	14 996	15 007	11 182	63 952
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	128	108	236	354	1 861
Mesures de réaménagement des dettes (C)	997	11 727	12 724	15 563	84 072
- Plans conventionnels conclus	983	1 789	2 772	3 545	20 171
• dont plans conclus consistant en un moratoire	106	191	297	385	2 278
- Mesures avec ou sans effacement	14	9 938	9 952	12 018	63 901
• dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	2	1 798	1 800	2 909	15 220
Dossiers clôturés (D)	855	874	1 729	1 636	14 129
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	2 427	28 535	30 962	32 286	179 481
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	109	222	331	406	2 367
- recommandations homologuées par les juges	6 156	6 849	13 005	17 536	105 261

* provisoire

En février 2018, les commissions ont été saisies de 14 871 situations de surendettement et en ont traité 28 535 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 9,6 % sur les deux premiers mois 2018 par rapport aux deux premiers mois 2017 (28 690 dossiers contre 31 743 dossiers).

A fin novembre 2017, 96 968 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 9 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 6,8 %.

Schéma de la procédure 2018

